

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'interprétation du cerf de Virginie le lundi 7 juin 2021 à 19 h, à laquelle sont présents le maire, Roch Carpentier, le conseiller Gilles Courchaine ainsi que les conseillères mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair et formant quorum sous la présidence du maire. Le conseiller monsieur Yves Morin a motivé son absence.

Madame Nathalie Lewis, directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée 2021-06-R11973**

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour 2021-06-R11974**

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1 Ouverture de l'assemblée
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
  - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2021
  - 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Incendie et sécurité publique
5. Administration
  - 5.1 Avis de motion – projet de règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle
  - 5.2 Adoption du projet de Règlement 319-21 : Règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle
  - 5.3 Utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure recommencée à la suite de cette élection
  - 5.4 Soumissions caméra et WI-FI (gym et caserne)
  - 5.5 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023
6. Aménagement et urbanisme
  - 6.1 Adoption du Règlement 318-21 : Règlement modificateur concernant les honoraires pour l'émission de permis et certificats (Règlement no. 120, Chapitre XI)
  - 6.2 Avis de motion – Règlement abrogeant le Règlement 275-16 (Permis de séjour de caravane) et adoption d'un nouveau Règlement visant à modifier les modalités d'octroi des permis de séjour de caravane, afin de s'arrimer avec le plus récent projet du schéma d'aménagement
7. Transports
  - 7.1 Adoption des états financiers RIAM
  - 7.2 Offre de services balayage
  - 7.3 Embauche opérateur de machinerie lourde et journalier
8. Loisirs, culture et bibliothèque
  - 8.1 Demande d'autorisation – Festival Éclipse – Édition 2022
  - 8.2 Dossier bibliothèque
9. Responsabilité sociale
  - 9.1 Nomination – conseil d'administration Coopérative du Vieux Clocher
  - 9.2 Charte municipale pour la protection de l'enfant
10. Environnement
11. Hygiène du milieu
12. Développement économique et touristique

- 12.1 Renouvellement adhésion PERO 2021-2022
- 13. VARIA
- 14. Correspondances
  - 14.1 Demande d'appui Municipalité de Low – Demande que les services soient maintenus à l'Hôpital de Wakefield – 15
  - 14.2 Finissants cohorte 2021
- 15. Autres correspondances
  - 15.1 Correspondance du Ministre Pierre Dufour concernant la restructuration de la SOPFEU à Maniwaki
- 16. Parole au public et période de questions
- 17. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Adoption des comptes et des procès-verbaux**

### **2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2021 2021-06-R11975**

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

### **2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période 2021-06-R11976**

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 103 473,24 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	13 744,18 \$
Comptes à payer :	55 762,13 \$
Salaires :	33 966,93 \$

EN CONSÉQUENCE, Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **3.0 Parole au public**

## **4.0 Incendie et sécurité publique**

## **5.0 Administration**

### **5.1 Avis de motion – projet de règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle 2021-06-R11977**

Avis de motion est lancé par le conseiller Gilles Courchaine que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**5.2 Adoption du projet de Règlement 319-21 : Règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle  
2021-06-R11978**

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de procéder à l'adoption du Projet de règlement numéro 319-21 : Règlement modificateur concernant la Politique de gestion contractuelle.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**5.3 Utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure recommencée à la suite de cette élection  
2021-06-R11979**

CONSIDÉRANT que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le directeur général des élections a édicté, conformément à l'article 3 de la *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (L.Q. 2021, c.8)*, le *Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (2021) 153 G.O.Q. II, 211B*), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 et modifie, notamment, certaines dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c.E-2.2)* et le *Règlement sur le vote par correspondance (RLRQ, c. E-2.2, r. 3)* (ci-après : le *Règlement du DGE*);

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, tel que modifié par l'article 40 du *Règlement du DGE*, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;

CONSIDÉRANT que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des troisième et quatrième alinéa de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tels que modifiés par l'article 40 du *Règlement du DGE*, une résolution doit être prise au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

Gilles Courchaine appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu :

- De permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;
- De transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **5.4 Soumission caméra et WI-FI (gym et caserne) 2021-06-R11980**

Mélanie Renaud appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à accepter la soumission de Mani-Tech au coût de 3 404,80 \$ plus taxes pour l'installation de caméras et du Wi-Fi au gym ainsi qu'à la caserne.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **5.5 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023 2021-06-R11981**

Linda Lirette appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2021-2023 tel que présenté.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

### **6.0 Aménagement et urbanisme**

#### **6.1 Adoption du Règlement 318-21 : Règlement modificateur concernant les honoraires pour l'émission de permis et certificats (Règlement no. 120, Chapitre XI) 2021-06-R11982**

Gilles Courchaine appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu de procéder à l'adoption du Règlement numéro 318-21 : Règlement modificateur concernant les honoraires pour l'émission de permis et certificats (Règlement no.120, Chapitre XI).

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **6.2 Avis de motion – Règlement abrogeant le Règlement 275-16 (Permis de séjour de caravane) et adoption d'un nouveau Règlement visant à modifier les modalités d'octroi des permis de séjour de caravane, afin de s'arrimer avec le plus récent projet du schéma d'aménagement 2021-06-R11983**

Avis de motion est lancé par la conseillère Linda Lirette que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un règlement abrogeant le Règlement 275-16 (Permis de séjour de caravane) et adoption d'un nouveau Règlement visant à modifier les modalités d'octroi des permis de séjour de caravane, afin de s'arrimer avec le plus récent projet du schéma d'aménagement.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

### **7.0 Transport**

#### **7.1 Adoption des états financiers RIAM**

#### **2021-06-R11984**

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d'accepter les états financiers de 2020 de la RIAM tel que présentés.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

#### **7.2 Offre de services balayage**

##### **2021-06-R11985**

Sylvie Leclair appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à accepter l'offre de service de 9419-0956 Québec inc. pour le balayage au taux horaire de 85 \$ plus taxes.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

#### **7.3 Embauche opérateur de machinerie lourde et journalier**

##### **2021-06-R11986**

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Marc-André Lacroix comme opérateur de machineries lourdes et journalier.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **8.0 Loisirs, culture et bibliothèque**

##### **8.1 Demande d'autorisation – Festival Éclipse – Édition 2022**

###### **2021-06-R11987**

CONSIDÉRANT la demande de M. Éric Amyot de Tech Safari afin d'obtenir l'appui de la municipalité pour la réalisation du Festival Éclipse – Édition 2022;

CONSIDÉRANT que le festival serait situé sur le site du Bonnet Rouge Rafting, qui est situé en zonage agricole et qu'une demande doit être effectuée auprès du Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT que ce festival est fort important pour la région et attire des visiteurs d'échelle mondiale;

EN CONSÉQUENCE, Linda Lirette appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer cette demande aux conditions suivantes :

QUE les organisateurs du festival acceptent un adoucissement des décibels;

QUE les organisateurs encouragent l'achat local pour les achats reliés au festival;

QUE la municipalité doit avertir les résidents environnant par écrit compte tenu du bruit que cela génère;

QUE les organisateurs du festival s'engagent à rembourser les frais du service des premiers répondants.

QUE l'interdiction de rassemblement dû à la pandémie COVID-19 soit levée par le gouvernement.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accords avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **8.2 Dossier bibliothèque 2021-06-R11988**

Mélanie Renaud appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d'attribuer le dossier bibliothèque à la conseillère madame Sylvie Leclair.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **9.0 Responsabilité sociale**

### **9.1 Nomination – conseil d'administration Coopérative du Vieux Clocher 2021-06-R11989**

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de nommer monsieur Roch Carpentier à titre de représentant de la municipalité sur le conseil d'administration de la Coopérative du Vieux Clocher.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

### **9.2 Charte municipale pour la protection de l'enfant 2021-06-R11990**

Gilles Courchaine appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau appuie l'initiative de la municipalité de Fortierville pour le dévoilement de la première Charte municipale pour la protection de l'enfant.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **10. Environnement**

### **11. Hygiène du milieu**

### **12. Développement économique et touristique**

#### **12.1 Renouvellement adhésion PERO 2021-2022 2021-06-R11991**

Mélanie Renaud appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu de procéder au renouvellement de l'adhésion avec le PERO au coût de 200 \$ plus taxes pour l'année 2021. Il est également résolu de nommer monsieur André Carle à titre de représentant pour la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **13. VARIA**

## **14. Correspondances**

### **14.1 Demande d'appui Municipalité de Low – Demande que les services soient maintenus à l'Hôpital de Wakefield - 15 2021-06-R11992**

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'appuyer la municipalité de Low dans sa demande au CISSO de soumettre un plan au gouvernement du Québec qui prennent en considération que l'Hôpital de Wakefield qui offre plus de service à leur population et aussi que des planifications soient faites pour créer aussi plus de CHSLD pour leur population vieillissante.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

### **14.2 Finissants cohorte 2021 2021-06-R11993**

Mélanie Renaud appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de verser une bourse d'études à Messieurs William Bélair Lacaille, Alex Danis Thompson, Derek Desormeaux et Ayden Lapratte-Brascoupé au montant de 150 \$ chacun et ce, sur présentation d'une preuve d'inscription à un programme d'études supérieures.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **15. Autres correspondances**

## **16. Parole au public et période de questions**

### **17. Levée de l'assemblée 2021-06-R11994**

Sylvie Leclair appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h13.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

---

Roch Carpentier  
Maire

---

Nathalie Lewis Directrice générale  
Secrétaire-trésorière